

# Espionnage : SAP lâche TomorrowNow

Visiblement convaincu de la culpabilité de sa filiale rachetée en 2005, SAP a décidé de tailler dans le vif. Le géant allemand des progiciels annonce en effet ce mardi qu'il étudie la cession de TomorrowNow, impliqué dans une affaire d'espionnage envers Oracle.

Dans le même temps, le groupe a informé de la démission de plusieurs des dirigeants de TomorrowNow, et notamment du p-dg, Andrew Nelson. Le président exécutif Mark White conserve lui son poste.

Bref, SAP semble vouloir se débarrasser de la patate chaude. Rappel des faits. En mars dernier, SAP, à travers TomorrowNow a eu accès, par téléchargement, à des documents appartenant à Oracle.

Selon l'éditeur américain, SAP aurait ainsi récupéré plusieurs milliers de documents lui appartenant et portant sur ses propres serveurs, afin de constituer **une bibliothèque illicite de code protégé** par la propriété industrielle. SAP aurait utilisé les codes des clients Oracle, via cette filiale TomorrowNow, pour télécharger des données à partir de son site de maintenance.

Le groupe de Larry Ellison avait alors porté plainte pour vol de secrets industriels « à grande échelle ».

Pris la main dans le sac, le groupe allemand a reconnu les faits. Dans une réponse faite aux autorités de justice, SAP a admis que TomorrowNow avait procédé à des « téléchargements inappropriés » de documents appartenant à son concurrent Oracle, mais il a assuré que lui-même n'y avait pas eu accès. SAP précise que les documents téléchargés étaient restés stockés dans le système informatique de TomorrowNow. Ben voyons.

SAP estime donc que si faute il y a eu, elle est de la responsabilité des dirigeants de sa filiale.

Afin d'éviter le scandale, le président de SAP a fait acte de contrition: « *Même un seul téléchargement inapproprié est inacceptable de mon point de vue. Nous regrettons profondément que cela ait eu lieu* », déclare dans un communiqué Hennig Kagermann, président du directoire de SAP.

En septembre, les deux parties se sont retrouvées au tribunal. Si SAP souhaite un règlement à l'amiable (on le comprend), Oracle tient à ce qu'une enquête soit diligentée. Objectif : connaître l'étendue exacte du préjudice. Le juge n'a pas encore tranché cette question.